

5 janvier 2024 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours du Président Emmanuel Macron à l'occasion de la cérémonie de la galette de l'Épiphanie.

Merci beaucoup, Monsieur le Président, cher Dominique, pour ces mots, une fois encore. Mesdames, Messieurs les ministres, Madame la Directrice générale, chère Audrey, Messieurs les ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les présidents, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités.

Avant toute chose, merci pour vos mots, pour vos vœux. Et vous recevoir ici dans cette salle des fêtes de l'Élysée est une manière pour mon épouse et moi-même et les membres du Gouvernement qui nous accompagnent de vous souhaiter une belle année 2024. De le faire autour, en effet, de notre galette. Je m'arrêterai là et vous savez que cette galette n'a pas de fève dans cette maison républicaine. Et je veux remercier Jean-Yves BOULLIER du Moulin de la Croix Nivert qui nous offre le cru 2024 de ses splendides galettes. Je remercie d'autant plus chaleureusement que c'est un récidiviste du fait. Donc merci, vous pouvez l'applaudir.

Il y a eu aussi les lauréats de l'année et en particulier le vainqueur du prix de la baguette Ludovic DESOEVRES à Château-Thierry, dans l'Aisne, un Picard comme nous qui aura le privilège, comme le veut la tradition, de pouvoir ensuite avoir un lien particulier avec cette maison et donc avec le monde entier qui y défile. En tout cas, vous recevoir, ce n'est pas simplement un rite, vous le savez, une tradition, une habitude prise. J'y suis profondément attaché, pour plusieurs raisons. D'abord parce que vous êtes au cœur de notre économie, vous êtes au cœur de nos territoires, au cœur de la transmission et dont, je le crois très profondément, notre nation a aujourd'hui besoin. Vous l'avez évoqué, Président, l'année qui vient de s'écouler était une année extraordinaire à de multiples égards. Et je me souviens d'ailleurs de notre rencontre au début de l'année 2023, où nous avons ensemble parlé de numéros verts et de beaucoup d'autres choses. Parce qu'évidemment, les prix montaient, l'angoisse sur l'envolée des prix de l'électricité tout particulièrement, et il a fallu y faire face. Vous êtes en effet là parce que par vos professions, vous nourrissez les Françaises et les Français. Et la période d'inflation que notre pays a connue, nous la connaissons encore, mais on voit bien que nous sommes en train de progressivement... les choses sont en train de se normaliser. Il ne faut pas crier victoire trop tôt. Mais enfin, on voit bien que vraisemblablement, l'année 2024 sera plus rassurante pour tout le monde, mais vous étiez au cœur de ce défi.

D'abord moi, je veux vous remercier. Vous avez tenu et vous avez été responsables. Vous l'avez dit, président, le temps de la baguette à un franc est révolu depuis longtemps, mais en 20 ans, la baguette n'a pris que 23 centimes. Et cette année, son prix a augmenté de seulement 4 %, symptôme de l'inflation qui touche la planète. Mais quand je regarde beaucoup de produits, transformés les uns plus, les uns moins portés par des grandes marques internationales dont le coût des intrants avait parfois moins augmenté, je sais combien vous avez été collectivement raisonnables dans toute la chaîne et toute la filière et au-delà. Et donc, je veux vous en remercier parce que vous avez pris en compte cette nécessité de passer les prix pour que les producteurs puissent vivre. J'y reviendrai. Mais de le faire de manière raisonnable pour que les consommateurs puissent continuer de venir dans vos boulangeries, vos pâtisseries-boulangeries, etc. Tout ça est le fruit à la fois d'un désordre géopolitique, de la guerre en Ukraine, d'une inflation de matières premières et de l'énergie. Mais nous en sommes là. À côté de cela, il y a toujours évidemment les prix de l'énergie et en complément des boucliers amortisseurs, nous avons agi là aussi sur le système pour mieux vous accompagner. Le bouclier tarifaire a protégé les très petites entreprises. L'amortisseur tarifaire a permis de faire baisser de 20 % la facture. Et notre objectif était, on se l'était dit, qu'aucune entreprise n'ait à tirer le rideau à cause de son contrat d'électricité, que vos commerces ne cessent d'animer nos communes. Et je veux vous remercier parce que vos fédérations, et partout sur le territoire, ont été mobilisées pour accompagner chacune et chacun, y compris dans les situations parfois les plus spécifiques. Je veux remercier nos maires, nos préfets. On a mis en place des guichets, on a été au contact pour essayer de rattraper les situations les plus dures. Et avec les services de l'État, sous l'autorité des ministres ici présents et de Bercy, et toutes et tous, nous avons évité les catastrophes qui n'ont pas été loin durant quelques mois. Tout ça a porté ses fruits. Vous l'avez dit, on a un peu plus d'établissements que l'année dernière. Parce qu'aussi, quand je regarde les 4 dernières années, 11 000 boulangeries ont vu le jour, compensant en partie celles qui fermaient, mais c'est une profession qui continue d'avoir une dynamique.

Alors, on va continuer d'aider. Je ne veux pas ici rentrer dans une technicité qui contribuerait à vous abattre, parce que si je vous donne tous les seuils, on va vite se perdre. Mais pour ceux qui sont encore engagés dans des contrats à prix élevés, le dispositif de limitation du prix va être prolongé en 2024. Il va être étendu aussi aux petits consommateurs professionnels et en particulier, pour tous ceux qui ont aussi signé des contrats avant le 30 juin 2023. Ce qui vaut évidemment pour beaucoup de boulangers, d'artisans pâtisseries qui sont les plus en difficulté. Pour les PME dont les contrats ont été signés avant le 30 juin 2023 à des tarifs élevés, l'amortisseur sera maintenu tout au long de 2024. Ça aussi, c'était un point important demandé par beaucoup. Mais surtout aussi pour vous donner de la visibilité, on a obtenu ce fameux accord européen l'année dernière. On va maintenant passer une loi qui arrive là en début d'année et qui va permettre une nouvelle régulation des prix de l'électricité. Et ça, c'est un point important parce que pour nous, en France, qui produisons une électricité stable, peu carbonée et plutôt moins chère que certains voisins, il n'y avait aucune raison qu'on subisse les à-coups du marché mondial. Maintenant, on en sera protégés grâce à cette nouvelle régulation européenne, grâce à la loi qui va passer avec beaucoup de mécanismes. Je ne vais pas rentrer dans le détail. Mais il y a un point qui est important pour vous, c'est que le tarif réglementé de vente à prix fixe ne sera plus limité à ceux qui consomment moins de 36 kVA, mais il sera étendu quelle que soit la puissance demandée à l'ensemble des petits consommateurs professionnels, c'est-à-dire ceux qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuel n'excède pas 2 millions d'euros, ce qui est une étendue. Et à côté de ça, on a donné la possibilité à EDF d'avoir des contrats professionnels beaucoup plus longs et de donner de la visibilité. Tout ça sera évidemment donné par les ministères. Mais sur la question de l'énergie, je crois pouvoir dire qu'on est sorti du pire. On va continuer d'avoir les mécanismes d'urgence et on va rentrer dans un univers beaucoup plus stable. On a réarmé, si je puis dire, notre souveraineté et notre capacité à se donner de la visibilité. À côté de ça, il y a évidemment tout ce qu'on appelle les intrants, mais qui est le cœur de notre souveraineté alimentaire. Et je veux saluer ici l'ensemble du monde agricole, des interprofessions qui sont à nos côtés et saluer tout le travail qui a été fait durant cette année et qu'on va poursuivre. En effet, nous défendons une France puissance alimentaire et agricole, nous défendons notre souveraineté alimentaire et vos attachements aux bons produits, vous l'avez dit, au bout des choses, eh bien, supposent d'avoir non seulement une énergie au prix stable mais également une qualité des produits, des productions et toutes nos filières et des céréales, mais en passant par toute la chaîne et l'ensemble du monde agricole. Nous allons continuer, là aussi, d'être à vos côtés.

Une mission importante a été lancée par Olivia GRÉGOIRE et Christophe BÉCHU qui va permettre de simplifier beaucoup de choses et les aides sur des sujets qui sont très sensibles. Nous allons lancer davantage de simplifications qui, je le sais, sont attendues par le monde agricole et beaucoup de filières de production pour consolider, là aussi, notre capacité à produire, maintenir notre qualité, continuer la transition, mais le faire en étant compétitif du point de vue européen et le Ministre pousse cet agenda dans son plan d'orientation et la loi d'orientation qui arrive. Aider à l'installation, mais aussi être compétitif en enlevant les complexités qui valent pour le monde agricole comme d'ailleurs pour le monde artisanal et beaucoup de professions libérales. Et donc, nous allons lancer, suite à la consultation de fin d'année, un travail massif de simplification pour tous les secteurs économiques, en particulier les artisans, les commerçants et le monde agricole, ou en quelque sorte l'idée d'aller beaucoup plus loin que ce qu'on avait commencé à faire avec la loi dite ASAP, la loi Pacte qui est d'inverser la logique. Et au fond, dans un monde qui s'est construit où de plus en plus souvent, on cherche à travers le maquis des lois ce qui n'est pas interdit pour pouvoir faire d'inverser la charge de la preuve et de se dire que tout ce qui n'est pas explicitement interdit devient autorisé de raccourcir les délais et de simplifier les choses. On a besoin d'une France de faiseurs, de femmes et d'hommes qui ont envie de faire, d'agir, de créer, d'innover. C'est vous. Il faut les y aider. Et donc c'est pourquoi j'ai demandé au Gouvernement, dans tous les secteurs, en particulier, ceux que j'ai cités pour les TPE, PME tout particulièrement, d'avoir une loi de simplification massive et d'accélération, de retrouver un peu la philosophie d'une fameuse loi de libération de l'économie qui consiste à une vraie transformation culturelle, mais pour vous permettre de faire. Et ça, c'est un axe sur lequel je voulais insister.

Et dans ces simplifications, nous n'oublions pas le passage de témoin des activités, parce que dans tous les secteurs que vous représentez, il va y avoir dans les années qui viennent des passages de relais à faire. Près de 700 000 entreprises seront à céder dont beaucoup de commerces artisanaux. Alors pour faciliter cette transmission, on a déjà pris plusieurs mesures. Je les avais annoncés à l'U2P, on s'en souvient, l'abattement de 100 000 euros par parents/enfants, l'ACRE, la réduction de 70 % des droits de donation avant 70 ans, le crédit d'impôt rachat des entreprises. Il faut déjà se saisir de ces outils qui sont importants pour préserver beaucoup de nos commerces, nos artisanats. Mais on va encore simplifier les choses pour les transmissions dans le monde agricole, c'est très important pour l'installation des jeunes parce qu'on a une vraie révolution démographique à organiser. Mais dans beaucoup de secteurs, on va aussi favoriser ce point. Ça, après l'énergie, c'était le deuxième élément sur lequel je voulais insister. Troisième temps, c'est évidemment l'emploi. Vos entreprises, vos secteurs d'activité sont au cœur de notre bataille pour le plein emploi. Vous créez des entreprises, vous embauchez, vous transmettez des savoirs et c'est absolument essentiel. Et je vous remercie à chaque fois pour cet engagement qui est absolument clé. Et je considère que le travail de l'exécutif est de vous aider à aller dans cette direction. Les Ministres sont là, qui ont porté des dispositifs, on en prépare d'autres encore. Et l'objectif pour ce semestre, c'est l'un des autres grands volets à côté de la simplification, va être d'avoir un deuxième train de simplification des règles dans le monde du travail pour faciliter là aussi, la création d'emplois dans tous les secteurs. Et s'il y a des domaines dans lesquels vous avez été et vous êtes aujourd'hui tout particulièrement des partenaires essentiels, c'est évidemment dans l'emploi des plus jeunes et la transmission de ces savoirs.

Nous avons collectivement réussi une vraie révolution culturelle française ces dernières années. C'est celle de l'apprentissage. Je disais, on avait en moyenne 250 000 contrats par an il y a 6 ans. On va être, on va obtenir, on va atteindre le million qu'on s'était donné pour objectif de contrat d'apprentissage signé par an. Il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers. On a encore beaucoup de choses à faire sur ce volet parce qu'on le sait, il y a encore beaucoup trop de métiers en tension qui n'arrivent pas à recruter, dont les vôtres. Et donc, il faut aller chercher les plus jeunes, valoriser ces métiers, réussir à les convaincre de les rejoindre et signer plus de contrats d'apprentissage dans ces métiers dont on a besoin. Et donc je pense qu'il faut largement dépasser le million de contrats par an pour y aller. Et tous les métiers que vous représentez : de l'artisanat, du commerce, en particulier des métiers qu'on appelle de bouche, ces métiers qui valorisent nos produits, nos arts de la table, ces métiers aussi qui sont jumeaux de tous les métiers d'art. Et je reconnais ici beaucoup de visages amis et bien connus. Ce sont des métiers où il n'y a pas de chômage et il n'y en aura pas dans les années à venir. Ou si on est prêt à s'engager et à travailler dur, on gagne correctement sa vie et surtout, où on peut gravir les échelons tout au long de la vie parce qu'il y a une vraie méritocratie qui existe et qui permet à ceux qui travaillent dur et prennent des risques de gravir les échelons, de devenir des chefs d'entreprise reconnus et parfois de grandes entreprises internationales. Je le dis devant vous, qui en êtes, cher Président, devant Pierre HERMÉ dont je reconnais ici le visage et qui est une des figures de vos métiers et une fierté de la pâtisserie. Et qui est cet exemple vivant. Et donc il n'y a aucune fatalité. Donc il faut continuer de convaincre les jeunes et d'en faire plus.

Et j'ai besoin aussi de vous pour en faire plus sur le lycée professionnel parce que c'est en quelque sorte l'acte nouveau qu'on a ouvert il y a maintenant un peu plus d'un an. Le lycée professionnel était une forme de scandale français où on mettait souvent, par dépit ou non-choix, trop de nos jeunes 1/3 de nos lycéens. Et c'était l'endroit de la République où on expliquait, on ne va pas vous demander exactement ce que vous voulez faire. On ne va pas non plus vous former automatiquement sur les métiers dont on a besoin. On va vous former sur les métiers où on a des enseignants. Il y a aucun endroit au monde où on fait ça ailleurs. Et il n'y a dans ces filières que des enseignants remarquables qui sont engagés et des familles en quête pour leurs enfants. On a amorcé une révolution complète qui est de dire par : on doit changer la carte des formations. On doit dans chaque territoire savoir où sont les besoins et on doit former les plus jeunes à des métiers formidables, en les valorisant, en aidant à l'orientation dès la 5ème, mais en permettant dès le lycée pro d'aller vers des métiers où on sait qu'il y a des perspectives et que ce soit les métiers de l'hôtellerie, de la restauration, la boulangerie, la pâtisserie, les métiers du bâtiment, certains métiers d'art, des métiers de l'industrie où nous manquons énormément de jeunes et de moins jeunes, le lycée professionnel doit rouvrir des formations et à l'inverse, en fermer là où il n'y a pas de perspectives. La carte des formations est en train d'être revue. On a vécu un temps important en fin d'année dernière et territoire par territoire, nous allons procéder à cela. J'ai besoin de vous parce que j'ai besoin que partout sur le territoire, vous exprimiez avec la plus grande clarté vos besoins pour les mois, mais aussi les années qui viennent, que vous nous accompagniez aux côtés aussi des régions qui jouent un rôle essentiel, à rouvrir des formations partout où il y a des tensions et des besoins, et nous aider à attirer les jeunes vers vos métiers. Parce que ce sont d'abord de beaux métiers, parce qu'il y a des perspectives et parce que nous avons besoin justement de les attirer sur ces derniers, de les former et de pouvoir avancer. Et donc le lycée professionnel est notre nouveau combat et nous allons le poursuivre à marche forcée.

Et depuis le 1^{er} janvier, le ministre a porté ce texte au Parlement. France Travail a été lancé. Ça va nous permettre d'intensifier notre action collective. Objectif zéro emploi non pourvu et sur le territoire, en mettant autour de la table les acteurs qui souvent étaient divisés, communes, départements, régions, services de l'Etat, monde professionnel, d'avoir un objectif qui est en quelque sorte un même guichet pour pouvoir très simplement accompagner celles et ceux qui sont le plus loin de l'emploi et retrouver parfois les formations les plus adaptées d'autrefois directement les emplois sur lesquels il y a des besoins et inciter davantage aussi au retour à l'emploi en changeant les modes d'indemnisation pour faire un système beaucoup plus incitatif. C'est une petite révolution. Elle est aujourd'hui silencieuse. Il faut la rendre visible sur le territoire en l'appliquant. L'emploi, la bataille pour le plein emploi partout sur notre territoire, vous l'avez compris, c'est un axe essentiel sur lequel je voulais revenir parce que vous êtes nos partenaires pour ce point. Et puis enfin, je voulais terminer en disant que vous êtes évidemment ces acteurs de notre souveraineté alimentaire qu'on veut aider et qu'on a aidé et qu'on continuera d'aider, ceux dont on veut simplifier les règles et l'environnement, ces acteurs de l'emploi et de la formation des jeunes. Mais vous êtes plus que cela boulanger, pâtissier, boulanger-pâtissier, toutes les filières que vous représentez, artisans, commerçants, vous faites partie de ce patrimoine français. Je remercie encore Madame la directrice générale d'être avec nous, mais la reconnaissance par l'Unesco de notre baguette. Et Dieu sait que plusieurs s'y sont ici livrés dans un combat qui a permis de la rendre iconique, comme on dit maintenant, paraît-il, dans nos campagnes. C'est reconnaître cette fierté, la reconnaître à l'international, mais reconnaître ce que derrière, cet aliment de base qui nous fait compagnon, il y a de la France et de ce que vous représentez, une histoire. Parce que ce sont des traditions et des gestes qu'on transmet. Et ce que j'aime dans vos professions, ce que je défends et c'est pourquoi vous m'entendez parler ainsi de l'apprentissage et du lycée professionnel, c'est qu'elles s'inscrivent dans une histoire. Et la vie d'une nation, c'est cela. Nous en héritons et nous la transmettons. C'est la reconnaissance de géographie, le savoir-faire français.

Heureusement, la baguette n'a pas le problème du pain au chocolat selon les zones. Il n'y a pas de débat qui consiste à savoir si c'est le pain au chocolat ou la chocolatine. Mais je provoque évidemment mon représentant personnel de la gastronomie et beaucoup d'entre vous qui vont encore se déchirer sur les réseaux. Chez moi, on dit pain au chocolat, je dois bien dire. Mais non, je n'ouvre aucun front, rassurez-vous. Mais c'est une géographie. Pourquoi ? Parce que nos commerçants, nos artisans font vivre nos territoires. Vous l'avez très bien dit en parlant de nos villages. Mais lorsqu'on a fait cet agenda rural, l'une des choses dont je suis le plus fier, c'est le plan pour rouvrir des cafés et des bistrotts. Le commerce de proximité, c'est l'endroit parfois où pour certains de nos compatriotes, c'est le seul contact humain de la journée. Et derrière la baguette, il y a beaucoup plus simplement qu'un aliment, il y a la main qui la fait, il y a la main qui la tasse. Il y a les quelques minutes qu'on va passer avec le commerçant qui, pas simplement vous la vend, partage ce temps. Et donc, nos territoires, notre pays, notre province vivent de ce patrimoine et c'est aussi une part de cet immatériel. Et il y a derrière l'humain et ses histoires de transmission et de passion que vous passez aux plus jeunes qui sont encore avec nous aujourd'hui. Et c'est toujours une fierté pour moi d'avoir avec nous des meilleurs ouvriers de France, des meilleurs apprentis de France, de continuer à défendre, les Rabelais et le concours des MOF, des MAF et de défendre aussi cette année tout particulièrement, la compétition mondiale des Worldskills qui se tiendra à Lyon en septembre prochain. Nous serons là. C'est une des fiertés de l'année. Plus de 60 métiers dans 6 secteurs seront mis à l'honneur durant 5 jours, de la joaillerie à la boucherie, à la création de mode, aux métiers du numérique, de l'industrie à l'hôtellerie. 65 pays seront là pour ces Jeux olympiques, des savoir-faire mondiaux et la France a quelques beaux atouts, notamment dans votre secteur. Voilà pourquoi aujourd'hui, je tenais à nouveau, comme je le fais chaque année, à vous avoir dans cette maison, parce que c'est la vôtre et parce que par votre engagement de chaque jour, vos savoir-faire, votre engagement pour l'économie, le bien-manger, le bien-faire. Vous transmettez aussi de ce patrimoine reconnu mondialement qui fait notre histoire, notre géographie, au fond, qui tisse notre nation. Je vous présente tous mes vœux pour l'année 2024 qui s'ouvre. Des vœux de santé, des vœux de prospérité, des vœux pour des projets multiples et quelques vœux en blanc dont je sais que vous ferez bon usage. Vive la République et vive la France !